

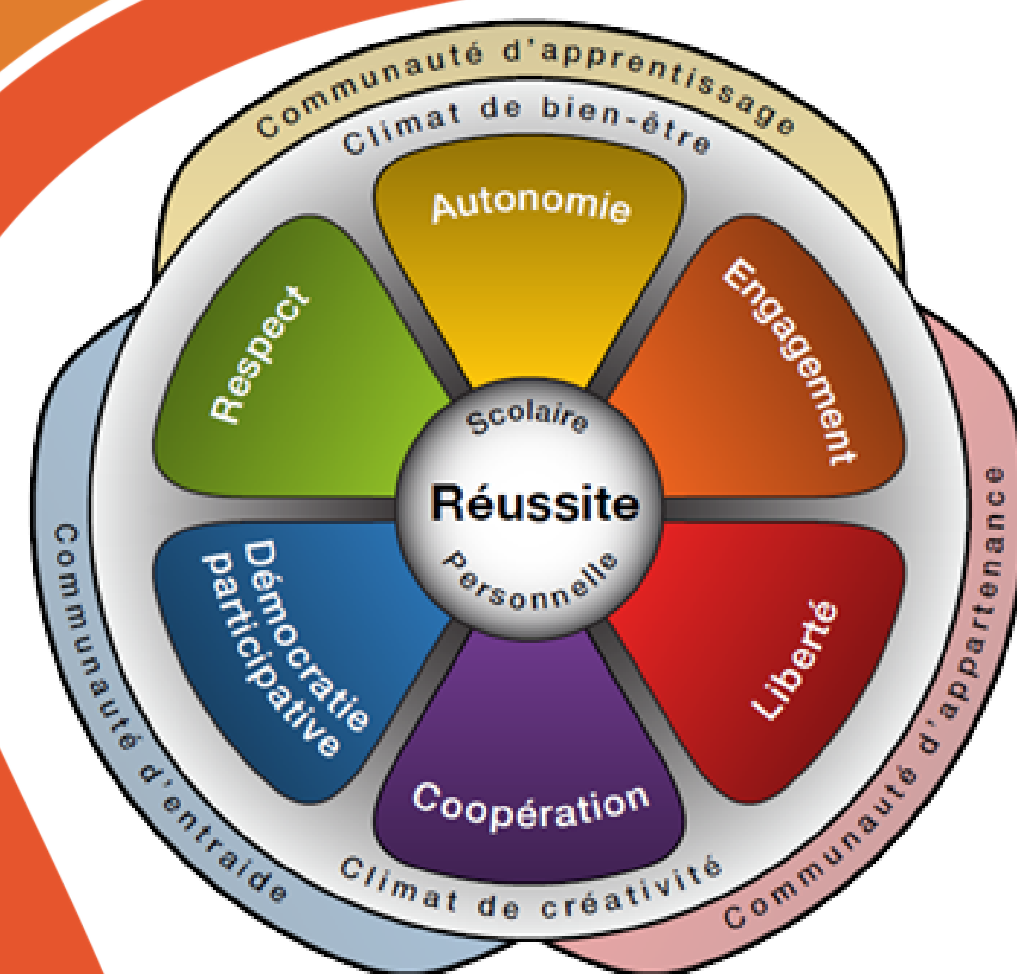
Code de vie

Pour assurer un environnement sécuritaire, propice à l'apprentissage, stimulant et respectueux des différences, l'école Arc-en-ciel a adopté un code de vie que chacun.e s'engage à respecter. Cet engagement mutuel concerne à la fois les élèves, les parents, l'équipe de direction, le corps enseignant et le personnel de soutien et touche à de multiples aspects de la vie quotidienne à l'école.

Voici les valeurs de l'école Arc-en-ciel :

Celles-ci sont à la base de notre code de vie éducatif et elles guideront nos interventions. Le personnel de l'école s'engage à intervenir en tout temps, avec vigilance et égard, pour s'assurer que l'école Arc-en-ciel soit un milieu de vie sain et sécuritaire.

Le code de vie s'applique dans tous les lieux de l'école (classe, service d'animation, gymnase, cour d'école, etc.) et des sorties éducatives. Tous les membres du personnel sont responsables de l'application et de la gestion du code de vie tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'école.



Distinguer les manifestations et les formes de violences

Conflit

Le conflit est caractérisé par un rapport égalitaire et non une prise de pouvoir :

- Il est une confrontation, un désaccord entre deux ou plusieurs personnes qui ne partagent pas le même point de vue ou les mêmes valeurs;
- Il n'y a aucune victime même si les personnes peuvent se sentir perdantes;
- Le conflit peut se régler par la négociation ou la médiation;
- Il engendre certaines émotions telles que la colère, la frustration, la peur, la tristesse, la rancune et le dégoût.

Violence

Toute manifestation de force, de forme verbale, écrite, physique, psychologique ou sexuelle, exercée intentionnellement contre une personne, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse, de la léser, de la blesser ou de l'opprimer en s'attaquant à son intégrité ou à son bien-être psychologique ou physique, à ses droits ou à ses biens.

Intimidation

Tout comportement, parole, acte ou geste délibéré ou non à caractère répétitif, exprimé directement ou indirectement, y compris dans le cyberspace, dans un contexte caractérisé par l'inégalité des rapports de force entre les personnes concernées, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse et de léser, blesser, opprimer ou ostraciser.



Des règles à l'image de nos valeurs

Pour la réussite éducative et le vivre ensemble

Valeurs : **Autonomie** et **Coopération**

Règle : *Je m'engage dans mes apprentissages et je collabore activement au projet commun de l'école.*

Comportements attendus :

- Je participe aux activités dans le but d'apprendre à me connaître à travers mes forces, mes goûts et mes intérêts.
- J'utilise mes outils, mes stratégies et je demande de l'aide.
- J'essaie et j'apprends de mes erreurs.
- J'accepte d'offrir ou de recevoir de l'aide.
- Je collabore avec mes camarades et les adultes dans mes activités scolaires.
- J'arrive à l'heure à l'école.

Ainsi, j'apprends:

- À réfléchir par moi-même et à résoudre des problèmes;
- À m'organiser et à persévérer dans mes tâches;
- À communiquer et à travailler avec les autres.

Ainsi, je développe :

- Mon autonomie et ma confiance en moi;
- Ma capacité à collaborer pour faire avancer des projets communs;
- Mon esprit d'équipe et mon sens des responsabilités;
- Mon respect des différences et ma capacité d'adaptation.

Ainsi, je contribue :

- À créer un climat positif et bienveillant;
- À bâtir une école où chacun.e se sent utile et respecté.e;
- À favoriser la réussite de tous, ensemble.

Pour la réussite éducative et le vivre ensemble

Valeurs : **Engagement** et **Démocratie participative**

Règle : *Je m'implique dans la vie de l'école et je donne mon opinion avec respect.*

Comportements attendus :

- Je participe activement aux activités de la classe et de l'école.
- Je partage mes idées et j'écoute celles des autres avec ouverture.
- Je respecte les décisions prises en groupe, même si ce ne sont pas toujours mes choix.
- Je propose des solutions pour améliorer notre milieu de vie.

Ainsi, j'apprends

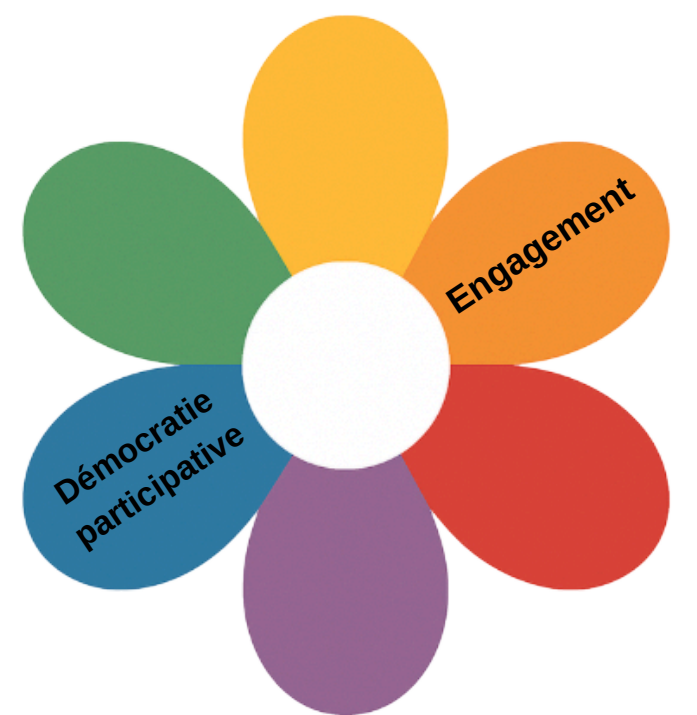
- À m'exprimer de façon constructive et respectueuse;
- À prendre part à des discussions et à des décisions collectives;
- À reconnaître l'importance de mon rôle dans ma communauté scolaire.

Ainsi, je développe :

- Mon sens des responsabilités et ma fierté d'appartenir à un groupe;
- Mon respect des différences et ma capacité d'adaptation;
- Mon jugement critique et ma confiance en mes idées.

Ainsi, je contribue :

- À bâtir une école vivante, où chacun.e peut s'exprimer et être entendu;
- À renforcer le sentiment d'appartenance et la solidarité dans mon milieu;
- À créer une culture de participation, d'écoute et d'engagement citoyen.



Des règles à l'image de nos valeurs

Pour le vivre ensemble et le bien-être

Valeurs : **Respect** et **Liberté**

Règle : *Je m'exerce à faire des choix variés et réfléchis, en respectant les autres à travers mes attitudes, mes paroles et mes gestes.*

Comportements attendus :

- Je pense aux conséquences de mes gestes et de mes paroles et j'en assume les conséquences (positives et négatives).
- Je règle mes conflits de manière pacifique.
- Je prends soin de mon matériel et de mon environnement (casier, locaux multi, classe, cour de récréation, etc.).
- J'accepte la personne comme elle est.
- Je me déplace calmement, de façon sécuritaire et en respectant mon entourage.
- Aux moments prévus, je cesse mes activités, je range mon matériel et je me dirige aux endroits désignés.
- Je respecte :
 - Les règles de jeux;
 - Les zones sur la cour;
 - La fonction du matériel.

Ainsi, j'apprends

- À reconnaître mes droits et ceux des autres;
- À m'exprimer clairement et avec respect;
- À vivre en harmonie dans un groupe malgré les différences.

Ainsi, je développe :

- Ma conscience de l'autre et de ses besoins;
- Ma capacité à faire des choix libres et responsables;
- Ma capacité à gérer mes émotions et à résoudre des conflits pacifiquement.

Ainsi, je contribue :

- Créer une école où chacun.e se sent respecté.e, écouté.e et libre d'être soi-même;
- À construire des relations basées sur l'égalité; l'ouverture et la bienveillance;
- À faire de mon milieu de vie un endroit sécurisant, inclusif et juste.

À l'école Arc-en-ciel, toute manifestation de violence ou d'intimidation est proscrite en tout temps, et ce, quel que soit le moyen utilisé, y compris les manifestations ayant lieu par l'intermédiaire de médias sociaux. Le protocole du plan de lutte de l'école sera appliqué pour tous les gestes de violence et d'intimidation.

Banque de mesures de soutien et conséquences éducatives

L'application des mesures de soutien et des conséquences éducatives s'effectuera à la suite à l'analyse du profil de l'élève, ainsi qu'au regard de la nature, de la gravité et de la fréquence des comportements de celui-ci. Ainsi, la direction se donne un droit de réserve de passer à une étape supérieure selon la gravité ou l'urgence de la situation.

Mesures de soutien

- Soutien au développement des habiletés sociales ;
- Pratique guidée;
- Modélisation des comportements attendus ;
- Rappel de la règle avant la tenue d'une activité ;
- Retour sur le comportement attendu et recherche de solutions avec l'élève ;
- Rencontres individuelles avec le titulaire ;
- Communication régulière entre l'école et la maison ;
- Soutien à l'élève lors de l'accomplissement de l'activité réparatrice ;
- Feuille de route permettant à l'élève une lecture plus objective de ses comportements ;
- Mise en place d'un protocole d'intervention spécifique;
- Mesure intensive de soutien;
- Rencontre avec TES;
- Rencontre de l'élève et de ses parents par la direction de l'école (ou tout autre intervenant de l'école) ;
- Référence aux professionnels concernés (avec l'accord des parents) ;
- Activités de renforcement (sous-groupe) ;
- Récréations accompagnées ;
- Répit dans une autre classe ;
- Mise en place d'un plan d'intervention ;
- Référence à des services externes (organismes communautaires, CLSC, Répit-Conseil, SPVM, etc.) ;
- Réintégration progressive dans la classe ou dans l'école ;
- Etc.

Conséquences éducatives

- Avertissement (verbal ou écrit);
- Répétition du comportement attendu (ex. : refaire le chemin en marchant);
- Geste réparateur en lien avec le comportement;
- Réparer ou nettoyer le matériel/environnement;
- Diriger vers une zone de jeu spécifique;
- Récréation dirigée (zone préétablie, proximité de l'adulte ou marcher avec l'adulte);
- Réflexion éducative écrite ou illustration de la situation (dessin) ;
- Retrait de privilège ;
- Reprise du temps perdu ;
- Excuses verbales ou écrites ;
- Perte d'autonomie, déplacement limité ou accompagné ;
- Travaux communautaires ;
- Remboursement ou remplacement du matériel ;
- Retrait de tout objet ou accessoire dangereux ou illégal ;
- Temps d'arrêt supervisé par un adulte à l'extérieur de la classe ;
- Travail de recherche en lien avec le comportement attendu ;
- Rencontre élève intervenant de l'école;
- Suspension interne ou suspension externe * ;
- Intervention du SPVM (policier éducateur) ;
- Etc.

* Mesures exceptionnelles

J'ai pris connaissance du code de vie et je m'engage à le suivre

Signature de l'élève: _____ Date: _____

Signature du parent: _____ Date: _____

Signature du parent: _____ Date: _____

Signature du titulaire: _____ Date: _____